



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONSEIL

### Cent quarantième session

Rome, 29 novembre – 3 décembre 2010

**Rapport de la Réunion conjointe de la cent quatrième session du  
Comité du Programme et du Comité financier  
Rome, 27 octobre 2010**

### Table des matières

|  | Pages |
|--|-------|
| Point 1: Adoption de l'ordre du jour   | 1     |
| Point 2: Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009  | 1     |
| Point 3: Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats | 1     |
| Point 4: Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PCT   | 2     |
| Point 5: Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources  | 2     |
| Point 6: Progrès réalisés en matière de décentralisation   | 3     |
| Point 7. Économies et gains d'efficience en matière de gouvernance   | 4     |
| Point 8: Questions diverses  | 4     |

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



## RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DU COMITÉ FINANCIER

Rome, 27 octobre 2010

### INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe a soumis son rapport au Conseil.
2. Étaient présents à la réunion, en plus de la présidente, Mme R. Laatu (Finlande), et de M. Y.A.R. Sorour (Égypte), président du Comité financier, les représentants des États Membres suivants:

|   |  |
|---|--|
| M. R. Ayazi (Afghanistan)               | Mme S. Nilsson (Allemagne)                         |
| M. C.A. Amaral (Angola)                 | M. S.K. Pattanayak (Inde)                          |
| Mme M. del Carmen Squeff (Argentine)    | S.E. J.S. Tavakolian (République islamique d'Iran) |
| Mme E. Collins (Australie)              | M. C. Miscia (Italie)                              |
| Mme S. Cowan (Australie)                | M. K. Shioya (Japon)                               |
| Mme S. Afroz (Bangladesh)               | S.E. J.E. Chen Charpentier (Mexique)               |
| Mme M. van Dooren (Belgique)            | M. R. Elkhuisen (Pays-Bas)                         |
| M. M. Valicenti (Canada)                | M. G. Vega Berrio (Panama)                         |
| S.E. Li Zhengdong (Chine)               | Mme L.H. Coronel Correa (Paraguay)                 |
| M. M. Hosni Abdel Aziz (Égypte)         | M. M. Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)                |
| S.E. C. Obama Ondo (Guinée équatoriale) | M. R. Sabiiti (Ouganda)                            |
| M. L. Charicauth (Gabon)                | M. M. Glover (États-Unis d'Amérique)               |

3. Les participants se sont félicités de l'allocution d'ouverture du Directeur général, dont le texte intégral peut être consulté sur le site web des Représentants permanents de la FAO à l'adresse suivante: [HTTP://PERMREPS.FAO.ORG/](http://permreps.fao.org/).

### Point 1: Adoption de l'ordre du jour<sup>1</sup>

4. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été approuvé.

### Point 2: Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009<sup>2</sup>

5. Les Comités ont approuvé le Rapport sur l'exécution du Programme 2008-2009, qui sera transmis au Conseil.

### Point 3: Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats<sup>3</sup>

6. Les Comités ont accueilli favorablement les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports proposés dans le nouveau cadre axé sur les résultats de la FAO et approuvé les trois principaux éléments composant le système, à savoir: i) *le suivi du plan d'activités*; ii) *l'examen à mi-parcours* et iii) *l'évaluation à la fin de l'exercice biennal*.

---

<sup>1</sup> JM 2010.2/1.

<sup>2</sup> C 2011/8.

<sup>3</sup> JM 2010.2/2.

7. Les Comités ont souligné le rôle crucial du suivi des performances, qui constitue une source d'informations actualisées et permet d'apporter des corrections en cours d'exécution et d'orienter le processus de planification à terme. Ils ont précisé à cet égard qu'il était important de respecter le calendrier du processus d'*examen à mi-parcours* afin que les enseignements tirés puissent contribuer à l'élaboration du Programme de travail et budget.

8. Les Comités ont recommandé que le Secrétariat continue d'élaborer les modèles de rapport de l'*examen à mi-parcours* et de rapport sur l'exécution du programme, en se fondant sur le projet de présentation annoté figurant dans le document JM 2010.2/2 et en tenant compte des propositions concernant:

- a) le niveau de détail qui doit être fourni dans le rapport de l'examen à mi-parcours, compte tenu notamment des meilleures pratiques en vigueur dans le système des Nations Unies pour ce qui est des informations financières;
- b) l'ajout d'informations sur les aspects régionaux et sous-régionaux;
- c) les séries chronologiques et le caractère comparable des informations contenues dans les rapports successifs;
- d) les informations sur les gains d'efficacité;
- e) les possibilités d'incorporer les enseignements tirés des évaluations et les actions de suivi correspondantes, avec le concours du Bureau de l'évaluation.

9. Les participants à la Réunion conjointe ont par ailleurs recommandé que des informations supplémentaires soient fournies à l'ensemble des membres sur la transition vers un système à part entière de gestion axée sur les résultats, et notamment sur l'établissement des priorités et l'élaboration du budget.

#### **Point 4: Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PCT<sup>4</sup>**

10. Tout en prenant note des progrès accomplis dans l'exécution du PCT dans le nouvel environnement décentralisé, les Comités ont recommandé que le Secrétariat veille à ce que:

- a) tous les pays reçoivent les informations nécessaires sur les procédures révisées relatives au PCT;
- b) tous les bureaux décentralisés disposent de capacités suffisantes et d'un bon rapport coût-efficacité pour garantir que les pays qu'ils servent puissent bénéficier pleinement des activités menées au titre du PCT;
- c) les questions de parité hommes-femmes soient pleinement prises en compte dans l'exécution du PCT;
- d) les informations sur les résultats du PCT figurent dans les rapports de la FAO aux organes directeurs.

#### **Point 5: Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources<sup>5</sup>**

11. Tout en prenant note des progrès accomplis dans l'exécution des éléments relatifs à la stratégie de mobilisation et gestion de ressources, les Comités ont demandé que leur soit communiquée, lors de leur prochaine réunion conjointe, une description générale de la stratégie de l'Organisation en matière de mobilisation et gestion de ressources ainsi que de la stratégie d'établissement de partenariats avec le secteur privé.

---

<sup>4</sup> JM 2010.2/3.

<sup>5</sup> JM 2010.2/4.

12. **Les Comités ont recommandé que:**

- a) **la réunion informelle des Membres intéressés et des autres parties susceptibles d'être des bailleurs de fonds volontaires ou des partenaires, prévue le 1<sup>er</sup> mars 2011, ait pour objet d'informer sur la situation des financements et de promouvoir l'octroi de contributions volontaires suffisantes à des activités prioritaires inscrites dans le PMT/PTB au titre des domaines d'action prioritaires, et ainsi de faire mieux correspondre les contributions des partenaires avec les besoins de financement de la FAO;**
- b) **la réunion informelle ait pour objet le « partage d'informations », y compris sur les besoins en ressources de la FAO au titre de ses priorités et sur les progrès accomplis dans les domaines d'action prioritaires;**
- c) **les États Membres et autres partenaires susceptibles de fournir des ressources aient la possibilité de faire connaître leurs attentes et leurs priorités dans les domaines relevant du mandat de la FAO;**
- d) **le Secrétariat fournisse à l'ensemble des Membres, via les voies de communication établies, des informations à jour sur la situation des financements en ce qui concerne les priorités de la FAO.**

**Point 6: Progrès réalisés en matière de décentralisation<sup>6</sup>**

13. Les Comités ont examiné le rapport sur les progrès accomplis en matière de décentralisation. Les participants se sont dits conscients que les diverses mesures engagées pour donner suite au PAI modifiaient le mode de fonctionnement de l'Organisation. Ils ont en outre avancé que les mesures arrêtées suite aux évaluations menées récemment, entre autres en matière de programmation et de renforcement des capacités au niveau des pays, auraient aussi une incidence sur le fonctionnement des bureaux décentralisés, ainsi que sur l'interaction entre ceux-ci et le Siège.

14. **Les Comités, prenant note des progrès accomplis en matière de décentralisation, ont demandé que:**

- a) **le Secrétariat présente au Comité du Programme et au Comité financier, ainsi qu'au CoC-EEI, une vision globale du fonctionnement efficace et efficient et des avantages du réseau des bureaux décentralisés de la FAO qui rende compte de l'exécution des actions du PAI en rapport avec la décentralisation et de toute autre initiative pertinente en cours;**
- b) **le document décrivant cette vision fournisse des informations complètes et structurées sur les questions suivantes:**
  - **les rôles, mandats et fonctions des bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux;**
  - **les relations entre le Siège et les bureaux décentralisés quand la FAO applique le principe d'unité d'action;**
  - **les questions de ressources humaines ayant une incidence sur les bureaux décentralisés, notamment: mandat, politique de mobilité du personnel et formation;**
  - **les progrès accomplis en matière de délégation de pouvoir au profit des bureaux décentralisés et les avantages qui en découlent;**
  - **le volume de ressources, y compris les ressources extrabudgétaires utilisées par le biais du réseau des bureaux décentralisés;**
  - **le calendrier prévisionnel de la réforme sur la décentralisation à la FAO.**

---

<sup>6</sup> JM 2010.2/5.

### **Point 7. Économies et gains d'efficacité en matière de gouvernance**

15. Aucun débat n'a eu lieu sur ce point.

### **Point 8: Questions diverses**

16. Comme convenu lors de la précédente réunion conjointe, les présidents des comités ont fait rapport sur la collaboration concernant des questions d'intérêt commun, qui avait été facilitée par deux réunions informelles de coordination organisées par le Président indépendant du Conseil auxquelles avaient aussi participé les présidents des comités techniques, ainsi que sur la consultation ponctuelle des présidents à titre d'information.